Santé et Services sociaux
Québec

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Rapport

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CENTRE D'HEBERGEMENT ROMAIN-BECQUET		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	32
Établissement	CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC	Adresse	255, ROUTE MARIE-VICTORIN
Région	Mauricie et Centre-du-Québec	Ville	Saint-Pierre-les-Becquets
Informations sur la visite			
Date de la visite	26 septembre 2024		
Nbre de résidents le jour de la visite	32		

Les visites d'évaluation de la qualité des milieux de vie en centre d'hébergement et de soins de longue durée, réalisées par le ministère de la Santé et des Services sociaux, visent à s'assurer que les soins et les services dispensés aux personnes hébergées favorisent leur bien-être physique, mental ainsi qu'émotionnel et qu'ils répondent aux besoins et aux attentes des résidents et de leurs proches.

Le mandat confié à l'équipe ministérielle est d'évaluer la qualité du milieu de vie, selon les orientations ministérielles; notamment de reconnaître l'engagement de l'établissement à créer un milieu de vie où le résident se sent respecté, de constater les actions mises de l'avant par l'établissement en matière d'approches cliniques et organisationnelles adaptées et personnalisées pour le résident hébergé et de formuler des recommandations, le cas échéant, dans une perspective d'amélioration continue des soins et des services donnés à la clientèle concernée.

Le Ministère encourage donc les établissements non seulement à poursuivre leurs efforts pour une offre de soins et de services de qualité, mais aussi à veiller à l'harmonisation des pratiques administratives, organisationnelles et professionnelles et à en effectuer le suivi, et ce, afin d'assurer la qualité du milieu de vie des résidents et de leurs proches.

Accueil du résident et des personnes proches aidantes		
S'assurer de la mise en place d'actions structurées pour favoriser l'intégration des résidents et l'implication des personnes proches aidantes.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Des actions structurées sont mises en place pour favoriser l'intégration des résidents et l'implication des personnes proches aidantes. 		

Droits des résidents et personnes proches aidantes

() long	t par l'installation que par le comité de résidents (ou le comité des usagers). Le des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des r	ésidents et de leurs proches.
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
L'installation fait la promotion des droits des résidents en informant le résident et ses proches de l'existence du comité de résidents et du commissaire aux plaintes et à la qualité des services. Le comité de résidents a réalisé une activité de promotion pour faire connaître son rôle, ses fonctions et les droits des résidents, au cours de la dernière année.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Les résidents sont consultés afin de donner leur point de vue sur la qualité de leur milieu de vie. Un mécanisme structuré est mis en place annuellement pour évaluer le degré de satisfaction des résidents et de leurs proches. 		

Prestataires de services

Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches;
Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que pour contrer la maltraitance.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Des activités d'information ou de sensibilisation sont offertes au		
personnel en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins		
palliatifs et de fin de vie ainsi qu'aux résidents, leurs proches et aux différents acteurs du milieu afin de favoriser la bientraitance et contrer la		
maltraitance		
maitraite		
Le personnel connait l'obligation de signaler lors d'une situation de		
maltraitance.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Le personnel répond promptement aux besoins et demandes du 		
résident.		
Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise lorsqu'il		
intervient auprès du résident.		
incervent dupres du resident.		
• Le personnel respecte l'intimité du résident.		



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité par l'utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie, la présence du PAB accompagnateur ainsi que les rencontres interdisciplinaires.

44 (0 + 1)	fr	
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Le formulaire Histoire de vie est complété pour les résidents et mis à la 		
disposition des différents acteurs du milieu de vie.		
 La pratique du PAB accompagnateur est actualisée. 		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour le résident selon le		
délai prévu à la procédure de l'établissement.		

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Des actions sont mises en place pour accompagner les résidents et		
soutenir les proches lors de l'étape des soins palliatifs et de fin de vie.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Les résidents reçoivent les soins d'assistance et les services adaptés à	Lieniends) non comornie(s)	Kecommanuation(5)
leurs besoins spécifiques.		
ieurs besoins specifiques.		
L'utilisation des mesures de remplacement est privilégiée afin que les		
contentions physiques soient utilisées seulement en dernier recours.		
contentions physiques solent utilisées sedienient en dernier récours.		
Le matériel pour l'application des pratiques de base en prévention et		
contrôle des infections est accessible et disponible.		
controle des infections est accessible et disponible.		

Activité repas



Favoriser une ambiance agréable, conviviale, interactive dans le plaisir de manger.

Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement répondre au besoin de se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique social.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 L'ambiance, lors du repas, favorise le plaisir de manger. 		
La majorité des résidents est placée à leur table en attendant leur		
repas, moins de vingt minutes avant le début de l'activité.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le personnel nomme le menu servi aux résidents.		
 Un menu alternatif est disponible et proposé au résident qui ne 		
s'alimente pas ou qui le demande.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le rythme du résident est respecté.		
• Le personnel encourage le résident qui a besoin de stimulation pour		
s'alimenter.		
Le personnel est attentif aux besoins de l'ensemble des résidents.		
• Le personner est attentir aux pesonis de l'ensemble des résidents.		

Milieu de vie



Bénéficier d'un milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison; Demeurer dans un milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et qui tient compte des capacités fonctionnelles des résidents; Favoriser un milieu de vie où les résidents, leurs proches, les bénévoles et la communauté sont en cohésion.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Le comité milieu de vie est actif et constitué de différents acteurs 		
impliqués auprès des résidents.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Les lieux sont aménagés et adaptés aux besoins des résidents et des 		
proches.		
Les lieux sont propres.		
Les lieux sont bien entretenus.		
- Les lieux sont bien entretenas.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le milieu de vie est animé et offre aux résidents la possibilité de réaliser	Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base	S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des
des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles.	quotidienne.	activités stimulantes, significatives et adaptées.
		,,,
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Elément(s) conforme(s) • Des bénévoles sont engagés envers les résidents.	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Élément(s) conforme(s) • Des bénévoles sont engagés envers les résidents.	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Des bénévoles sont engagés envers les résidents.	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Des bénévoles sont engagés envers les résidents. Différents partenaires de la communauté sont impliqués sur une base 	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Des bénévoles sont engagés envers les résidents.	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Des bénévoles sont engagés envers les résidents. Différents partenaires de la communauté sont impliqués sur une base 	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Des bénévoles sont engagés envers les résidents. Différents partenaires de la communauté sont impliqués sur une base 	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(r)

Conclusion

À la lumière des éléments non conformes présentés dans ce rapport, nous vous demandons de prendre les moyens nécessaires afin que les améliorations attendues soient mises en œuvre. Pour ce faire, chacune des recommandation devra être traitée dans le cadre d'un plan d'amélioration présentant les actions préconisées ainsi que l'échéancier prévu pour atteindre les résultats escomptés. Vous avez 30 jours après la réception du présent rapport pour élaborer votre plan d'amélioration et le transmettre au ministère.